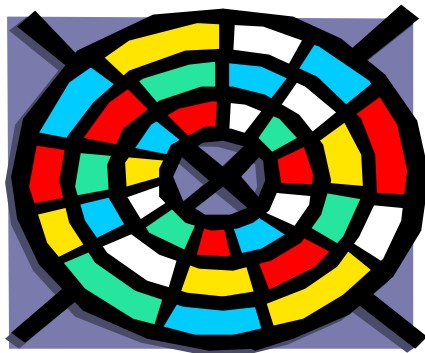


Vivere

AVORTEMENT ET CANCER DU SEIN



Vivere

15, rue Principale Nord
Montcerf-Lytton (Québec)
Canada J0W 1N0
Tél. : (819) 664-4909
Télec.: (819) 771-1764

Depuis 1957, quarante-trois études effectuées aux quatre coins du monde ont montré que l'avortement comporte un **risque accru de cancer du sein de 30 %** par rapport à la moyenne ¹, laquelle est de 1 femme sur 9 au Canada.

C'est dans les pays où l'avortement est **illégal**, comme le Mexique et l'Égypte, qui sont pourtant les pays les plus pollués au monde, qu'on relève les taux les plus bas de mortalité résultant du cancer du sein ².

Au Canada, les provinces où il y a le plus d'avortement sont aussi celles où les taux d'incidence du cancer du sein sont les plus élevés. Le taux d'incidence du cancer du sein le plus faible du pays appartient à l'Île du Prince Édouard, où l'avortement n'existe pas ³.

En Russie, où le taux d'avortement est le plus élevé du monde, le cancer du sein a triplé de 1960 à 1987 ⁴.

Les études montrent que les femmes qui ont subi un ou plusieurs avortements connaissent des **cancers plus agressifs** ⁵ et qu'elles ont un **taux de rechute plus élevé** ⁶ ainsi qu'un **taux de survie inférieur**.

D'après une recherche effectuée auprès de femmes qui avaient contracté le cancer du sein au cours de la grossesse, 20 % de celles qui avaient mené leur grossesse à terme et 40 % de celles qui ont fait une fausse couche **vivaient encore** 20 ans après l'accouchement, alors que **toutes les**

femmes qui avaient subi un avortement provoqué sont mortes dans les 11 années suivant l'intervention ⁷.

Au Canada — deuxième pays au monde en fait d'incidence de cancer du sein — l'incidence du cancer du sein a augmenté de **40 %** depuis **1969** (l'avortement a été décriminalisé en **1968**), même après pondération du taux en fonction de l'âge ⁹.

L'épidémie de cancer du sein qui sévit à l'heure actuelle dans le monde n'a connu sa montée fulgurante **que dans les pays industrialisés** ¹⁰, là où l'avortement est **décriminalisé ou légalisé, donc le plus répandu**.

Il est universellement reconnu que le fait de **retarder la première grossesse à terme (par l'avortement ou autres)** accentue les risques de cancer du sein ¹¹. De fait, la grossesse à terme permet la **transformation** des cellules du sein en glandes mammaires, ce qui aide à prévenir leur mutation éventuelle en cellules cancéreuses.

L'avortement, par contre, en **interrompant** le processus de **transformation** des cellules du sein déclenché par la conception, laisse les cellules du sein dans un état de **semi-mutation** et de tendance à la **multiplication**, donc plus vulnérables aux causes de mutation (le cancer est une mutation, un changement, des cellules) (p. ex. fumée ; pollution ; plastic en latex, etc.).

Références : www.droitdesavoir.org